

**DIRECTION PRODUCTION INGENIERIE**SERVICE ÉTUDES ET PROJETS
THERMIQUES ET NUCLÉAIRES

Diffusé le : Voir code barres ci-dessus

Entité émettrice: Division Génie Civil – Installation – Structures

Rédacteur : CREMIEUX D. – CONSTANS N. (stagiaire INSA) Nbre de pages : 50

Domaine d'application : P4, P'4 et N4 (hors §4 : P4 seulement) Nbre d'annexes : 3

Titre : **Amélioration de l'étanchéité des enceintes à double paroi – Etude comparative multicritère des parades**

ENSGGC090152	A	← Référence Code Projet →	E230/006441/EEV2N
---------------------	----------	------------------------------	--------------------------

Type de document : **Note**

Mots clés : Enceinte à double paroi – précontrainte additionnelle – étanchéité – revêtements

Résumé : Cette note réalise l'état des lieux des recherches et études menées dans le cadre du projet EV2 - durée de fonctionnement des centrales concernant l'amélioration de l'étanchéité de la paroi interne des REP, notamment vis-à-vis d'un changement de type Accident Grave

Les résultats actuels (juin 2009) permettent de comparer les différentes parades d'amélioration à l'aide de critères. Un tableau final donne une vue d'ensemble de l'étude et permet de mettre en évidence les solutions préférentielles.

Rédacteur		Vérificateur		Approbateur			
				Chef d'entité		Chef de rang supérieur	
Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa
N. CONSTANS D. CREMIEUX 10/06/2009		E. GALLITRE 18/06/2009		P. LAZZARINI 06/07/2009			

Evolutions des trois derniers indices

Cocher s'il y a changement de méthodologie
Cocher ici s'il y a évolution des données amont

Indice	Date d'approbation	Motif du changement d'indice	Modifications apportées		

Archivage long : OUI
Livrabale principal : NON

Archivé au FDU : OUI

Copyright EDF 2008

- Confidentiel : L'initiateur établit une liste nominative des destinataires. Chacun d'eux reçoit un exemplaire numéroté et ne peut étendre la diffusion sans l'accord de l'initiateur.
- Dif. Restreinte : L'initiateur établit une liste explicite des destinataires. Le chef de service d'un destinataire peut étendre la diffusion sous sa responsabilité et dans sa Direction (sur la base d'une liste explicite).
- Accès E.D.F : Ne peut être transmis à l'extérieur d'EDF que par un chef de service.
- Accès libre : Document public.

SEPTEN